

Avec les travailleurs sans papiers en grève Manifestation Lundi 7 mars de Chronopost Alfortville au Siège de Derichebourg à Créteil

5 mars 2022



Avec les travailleurs sans-papiers en grève
**Manifestation Lundi 7 mars de Chronopost Alfortville
au Siège de Derichebourg à Créteil**
Départ à 14H, 2 chemin de Villeneuve-ST-Georges Alfortville

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans papiers ont démarré successivement. Ces derniers ont formé des piquets devant leurs entreprises : RSI, une société d'intérim, basée à Gennevilliers (92), DPD, filiale de La Poste pour le colis, au Coudray-Montceaux (91) et Chronopost, l'autre filiale colis de La Poste, à Alfortville. Ils réclament leur régularisation auprès des préfetures qui, depuis, font la sourde oreille.

Ces grèves ont un point commun : elles concernent des travailleurs sans titre recrutés et exploités massivement par des sociétés d'intérim qui « prétextent » cette main d'œuvre ultra précaire à des donneurs d'ordre sans scrupules.

Si la société RSI a délivré, sous la pression de la lutte, les documents (CERFAs) demandés par les préfetures pour déposer une demande de régularisation, ce n'est pas le cas de Derichebourg et des autres prestataires sous-traitants de La Poste, comme Mission-intérim, qui sévissent dans les agences colis de La Poste.

La Poste (dont l'État est actionnaire) est le principal opérateur du colis en France, en particulier grâce à ses filiales DPD et Chronopost. Pour maximiser ses profits et comprimer la masse salariale elle recourt massivement à la sous-traitance.

Dans ses agences de traitement, comme au Coudray-Montceaux (91) ou Alfortville (94), des centaines de travailleurs sans-papiers sont recrutés par ces boîtes d'intérim et mis à disposition de Derichebourg. L'opérateur qui organise le travail sur les chantiers, dans les locaux de La Poste.

Mieux : Derichebourg, opérateur pour le compte de La Poste, se fait mettre à disposition les sans-papiers par, entre autres, sa propre société d'intérim, nommée « Derichebourg Intérim ».

Ce système permet de diluer totalement les responsabilités d'employeur face à des salariés surexploités (heures atypiques, heures sups non reconnues, congés non payés, accidents pas indemnisés, autoritarisme à tout crin...).

Quand les salariés protestent, réclament leurs droits ou les documents permettant leur régularisation, ces patrons se renvoient la patate chaude... et affirment tous en chœur qu'ils ne sont pas les employeurs directs, qu'il faut aller voir ailleurs (pour La Poste, l'employeur c'est Derichebourg, pour Derichebourg, ce sont les boîtes d'intérim...).

C'est ce qui se passe au DPD du Coudray-Montceaux, où, malgré un rapport accablant de l'inspection du travail, Derichebourg un jour ne reconnaît personne, un autre jour 20 salariés, puis seulement 6, puis 8... bref, ment et manœuvre pour faire ses responsabilités.

C'est la même attitude qu'à eu cette entreprise lors de la grève de Chronopost Alfortville en 2019-2020, et qu'elle a de nouveau aujourd'hui : « on ne connaît personne, on n'emploie personne » !

C'est pour cela que nous manifestons devant le Siège de Derichebourg, situé à Créteil, comme nous l'avons fait au Siège de la Poste et de ses filiales.

L'État est parfaitement au courant de ce système d'exploitation et des nombreuses infractions commises par les donneurs d'ordre (La Poste) et ces sous-traitants, mais laisse faire et protège !

**La Poste, Derichebourg, doivent donner les documents d'employeurs !
Les préfetures doivent recevoir et régulariser les sans-papiers des trois piquets !**



31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris



25/27 rue des Envièrges
75020 Paris



Collectif des Travailleurs Sans Papiers
de Vry-sur-Seine (94)

Avec les travailleurs sans-papiers en grève
**Manifestation Lundi 7 mars de Chronopost Alfortville
au Siège de Derichebourg à Créteil**
Départ à 14H, 2 chemin de Villeneuve-ST-Georges Alfortville

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans papiers ont démarré successivement. Ces derniers ont formé des piquets devant leurs entreprises : RSI, une société d'intérim, basée à Gennevilliers (92), DPD, filiale de La Poste pour le colis, au Coudray-Montceaux (91) et Chronopost, l'autre filiale colis de La Poste, à Alfortville. Ils réclament leur régularisation auprès des préfetures qui, depuis, font la sourde oreille.

Ces grèves ont un point commun : **elles concernent des travailleurs sans titre recrutés et exploités massivement par des sociétés d'intérim** qui « prêtent » cette main d'œuvre ultra précaire à des donneurs d'ordre sans scrupules.

Si la société RSI a délivré, sous la pression de la lutte, les documents (CERFAs) demandés par les préfetures pour déposer une demande de régularisation, ce n'est pas le cas de Derichebourg et des autres prestataires sous-traitants de La Poste, comme Mission-intérim, qui sévissent dans les agences colis de La Poste.

La Poste (dont l'État est actionnaire) est le principal opérateur du colis en France, en particulier grâce à ses filiales DPD et Chronopost. Pour maximiser ses profits et comprimer la masse salariale elle recourt massivement à la sous-traitance.

Dans ses agences de traitement, comme au **Coudray-Montceaux (91) ou Alfortville (94)**, des centaines de travailleurs sans-papiers sont recrutés par ces boîtes d'intérim et mis à disposition de Derichebourg, l'opérateur qui organise le travail sur les chantiers, dans les locaux de La Poste.

Mieux : Derichebourg, opérateur pour le compte de La Poste, se fait mettre à disposition les sans-papiers par, entre autres, sa propre société d'intérim, nommée « Derichebourg Intérim ».

Ce système permet de diluer totalement les responsabilités d'employeur face à des salariés surexploités (horaires atypiques, heures sups non reconnues, congés non payés, accidents pas indemnisés, autoritarisme à tout crin...).

Quand les salariés protestent, réclament leurs droits ou les documents permettant leur régularisation, ces patrons se renvoient la patate chaude ... et affirment tous en cœur qu'ils ne sont pas les employeurs directs, qu'il faut aller voir ailleurs (pour La Poste, l'employeur c'est Derichebourg, pour Derichebourg, ce sont les boîtes d'intérim...).

C'est ce qui se passe au DPD du Coudray-Montceaux, où, malgré un rapport accablant de l'inspection du travail, Derichebourg un jour ne reconnaît personne, un autre jour 20 salariés, puis seulement 6, puis 8... bref, **ment et manœuvre pour fuir ses responsabilités**.

C'est la même attitude qu'a eu cette entreprise lors de la grève de Chronopost Alfortville en 2019/2020, et qu'elle a de nouveau aujourd'hui : « on ne connaît personne, on n'emploie personne » !

C'est pour cela que nous manifestons devant le Siège de Derichebourg, situé à Créteil, comme nous l'avons fait au Siège de la Poste et de ses filiales.

L'État est parfaitement au courant de ce système d'exploitation et des nombreuses infractions commises par les donneurs d'ordre (La Poste) et ces sous-traitants, **mais laisse faire et protège !**

**La Poste, Derichebourg, doivent donner les documents d'employeurs !
Les préfetures doivent recevoir et régulariser les sans-papiers des trois piquets !**

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Avec-les-travailleurs-sans-papiers-en-greve-Manifestation-Lundi-7-mars-d>
e